

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE

RÈGLEMENT NUMÉRO 349-01-25 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 349-24
DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES
ET LES TARIFS DES SERVICES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a jugé opportun de permettre la location de la salle communautaire Rémi-Sauvé en bloc d'heures afin de permettre à divers organismes d'offrir des cours et formations aux citoyens ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné par le conseiller Danny Raymond lors de la séance ordinaire tenue le 9 juin 2025 ;

ATTENDU QUE le projet du *Règlement numéro 349-01-25 modifiant le règlement numéro 349-24 décrétant les taux de taxes et les tarifs des services pour l'exercice financier 2025* a été déposé lors de la séance ordinaire tenue le 9 juin 2025 par le conseiller Danny Raymond ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL,

QUE le *Règlement numéro 349-01-25 modifiant le règlement numéro 349-24 décrétant les taux de taxes et les tarifs des services pour l'exercice financier 2025* soit et est adopté ;

QUE CE CONSEIL DÉCRÈTE ET STATUE COMME SUIT :

ARTICLE 1 **OBJET**

Le présent règlement a pour objet d'apporter les modifications au règlement numéro 349-24 afin d'ajouter un tarif de location par bloc d'heure pour la location de la salle communautaire Rémi-Sauvé.

ARTICLE 2 **AJOUT D'UN TARIF DE LOCATION PAR BLOC D'HEURE À L'ARTICLE 11 DU RÈGLEMENT 349-24**

Location de la salle municipale : par bloc d'heure, minimum 2 heures 45 \$

ARTICLE 3 **ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ à Saint-Télesphore, ce quatorzième jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt-cinq.

David McKay
Maire

Danielle Glode
Directrice générale et greffière-trésorière

Avis de motion : 9 juin 2025
Dépôt du projet de règlement : 9 juin 2025
Adoption du règlement : 14 juillet 2025
Avis public : 15 juillet 2025
Entrée en vigueur : 14 juillet 2025